
SIE

SLY INTELLIGENCE ETHICS

La Gouvernance Éthique & Compliance

Référence Datadock

SLY INTELLIGENCE ETHICS

Mise à jour le 1^{er} juillet 2021

La loi sur la formation de 2014 et le décret du 30/06/2015 imposent aux financeurs publics et paritaires de s'assurer de la capacité de SLY INTELLIGENCE ETHICS à réaliser des prestations de formation de qualité, sur les sujets Compliance : Sapin 2, RSE, RGPD.

Le décret propose 6 critères :

L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé.

L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires.

L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation.

La qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés de formation.

Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus.

La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

Les financeurs paritaires, les OPCA et Fongecifs, ont donc décidé d'établir un catalogue des organismes de formation répondant à tous les critères.

Ils ont donc créé une base de données commune où SLY INTELLIGENCE ETHICS doit prouver sa capacité à donner des formations de qualité.

Il s'agit du Datadock.

Les 6 critères y sont déclinés en 21 indicateurs.

SLY INTELLIGENCE ETHICS a validé son datadock, et devient, de ce fait, référencable par les financeurs.

Dès qu'une demande de financement sera demandée à un OPCA, SLY INTELLIGENCE ETHICS sera référencé sur le catalogue propre à l'OPCA.